COMBAT DE L'ASSOCIATION CITOYENNE DE SAINT-PIERRE

Les hélicoptères dans le collimateur

L'association citoyenne de Saint-Pierre est l'une des nombreuses associations qui tentent, vainement jusqu'à ce jour, de mettre un terme aux nuisances sonores créées par les survols des zones habitées par les hélicoptères. L'ACSP ne baisse pas les bras et, tout en plaidant pour un tourisme éco-responsable, n'exclut pas de saisir la justice.

La pollution sonore est une plaie contre laquelle il est, semble-t-il, très difficile de lutter. En témoigne le combat mené depuis plusieurs années par des associations contre le bruit des survols de plus en plus fréquents des hélicoptères et autres ULM au-dessus des zones côtières habitées, des lagons et des cirques.

Sur son blog l'association citoyenne de Saint-Pierre affiche les photos prises en rafale de ces survols et souligne que «malgré nos tentatives de dialogue, nos avertissements directs, nos signalements à la DSAC-OI (direction de la sécurité de l'aviation civile), à la BGTA (brigade de gendarmerie des transports aériens), nos demandes répétées d'arrêt de ces trajectoires en boucles avec effet flapping très bruvant, rien n'y fait».

Il y a bien eu des réunions d'un groupe de travail dans le cadre d'une commission de consultation sur l'environnement à Pierrefonds, mais « le 27 juillet dernier nous avons apporté nos propositions qui devaient être transmises aux compagnies d'hélicoptères qui devaient fournir des contre-propositions. mais nous n'avons eu aucun retour», regrette Gaëtan Hoarau en soulignant que les nuisances ne font qu'empirer. «On a demandé qu'ils arrêtent les boucles et ils font des doubles boucles, c'est de la provocation, c'est du harcèlement. Les gens devienment fous », ajoute-t-il.

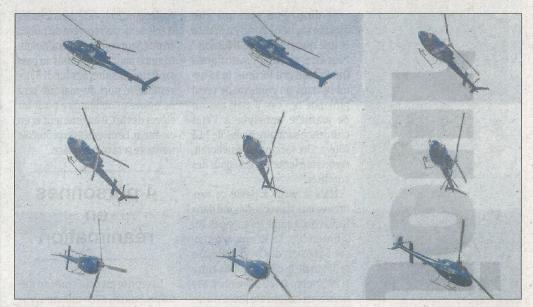
À Peterboth, poursuit-il, des habitants ont relevé «85 passages le

matin. Les gens deviennent fous ».

«Fin 2019, il y a eu plus de 60 000 mouvements d'avion, hélicoptères et ULM à partir des deux aérodromes et l'année dernière il y a eu 20 000 mouvements à Pierrefonds », affirme-t-il en regrettant que la direction de l'aviation civile «refuse de communiquer le nombre de mouvements aériens à partir des six hélistations et cinq bases ULM».

«La guerre est déclarée»

Constatant qu'il n'y a aucun respect de la population qui est contrainte de subir cette pollution sonore, et que de nouvelles hélistations pourraient même être implantées, Gaëtan Hoarau appelle au boycott des compagnies qui agissent dans le mépris de la population locale et de la faune. «La guerre est déclarée », lance-t-il en soulignant par ailleurs que «le coût social du bruit a été estimé à près de 156 milliards d'euros en France». Chiffre révélé par une étude de l'Ademe et du conseil national du bruit (publiée par France Info en juillet dernier), et qui met en évidence qu'il s'agit d'un véritable problème de santé publique. Cela représente «une dette de plus de



Avec le bruit des hélicoptères « les gens deviennent fous », affirme le président de l'ACSP. (Photo ACSP)

À la pollution sonore, s'ajoute la pollution atmosphérique. «Au moment de la Cop 26 ne faudrait-il pas mettre en avant un écotourisme vert?», interroge le président de l'ACSP qui a sollicité un entretien auprès de l'IRT «sur le nouveau modèle touristique vert et éco-responsable à mettre en œuvre».

Il vient également d'envoyer un long courrier à la présidente du comité Miss France pour lui demander de «prendre en compte ronnement lors de la venue de 30 candidates » en novembre à La Réunion, et de «mettre en avant une Réunion authentique, dans un modèle éco-touristique responsable à l'heure de la transition écologique, ce qui implique [...] l'exclusion des survols touristiques motorisés aériens », qui dénaturent l'île.

Il a également sollicité des députés et estime qu'un débat public sur un tourisme éco-responsable est nécessaire car «on est dans un L'ACSP n'est pas seule à se battre, «on est une quinzaine d'associations et collectifs et nous essayons de travailler en coopération», dit-il. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour mener d'éventuelles actions juridiques au niveau national, et européen contre «l'inaction de l'État» et pour «le droit de vivre dans un environnement sain».

Pascale ENTZ

n Le blog de l'ACSP: https://citoyennedest-

